

Contribution financière

A nouveau réunis à Assise, réfléchissant à l'avenir des Communautés Laïques Cisterciennes et du Comité International, nous sommes dans l'obligation de vous solliciter pour l'aide économique nécessaire à notre travail.

Faisant référence au document « Les liens de charité qui nous unissent », approuvé à l'unanimité à Huerta, dans son paragraphe 7 :

« Pour permettre un bon fonctionnement de l'Association, une contribution financière des membres des Communautés représentées dans l'Association est appropriée. Le Comité est responsable de la gestion des comptes de l'Association. Un rapport financier est soumis aux membres à chaque Rencontre », nous croyons nécessaire de prendre une décision afin qu'il soit une réalité.

Les sujets économiques sont toujours un thème ardu, surtout quand le motif de notre union est spirituel, mais rappelons nous la parole de St Paul « celui qui ne travaille pas qu'il ne mange pas non plus » Thess. Nous avons conclu que la contribution de chaque Laïc Cistercien pour la valeur d'une heure de travail par an, serait une façon juste d'affronter ce problème

Cette somme pourrait être reversée au trésorier de sa communauté et remise au Comité International, une fois par an. Rappelons que toutes les LCC enregistrées dans le site web sont considérées comme faisant partie de l'Association.

Cette participation, modeste et équitable, nous permet de participer tous de manière équivalente. Nous aurons ainsi la possibilité de faire notre travail et d'envisager des aides pour la prochaine Rencontre Internationale.

Nous espérons votre première participation pour l'année en cours.

Pour les trois prochaines années le compte de l'Association sera aux USA, les sommes sont à verser à Dennis.

Dennis établira un rapport annuel des recettes et des dépenses, diffusé sur le site.

Nous vous remercions vivement de votre générosité.

Bien amicalement,

Dennis Day

Tina Parayre

Marie-Christine Rossignol